

Actions éducatives

Journée mondiale de lutte contre le sida - 1er décembre 2016

NOR : MENE1629672C
circulaire n° 2016-162 du 27-10-2016
MENESR - DGESCO B3-1

Texte adressé aux rectrices et recteurs d'académie ; aux inspectrices et inspecteurs d'académie-directrices et directeurs académiques des services de l'éducation nationale ; aux inspectrices et inspecteurs d'académie– inspectrices et inspecteurs pédagogiques régionaux ; aux inspectrices et inspecteurs de l'éducation nationale chargés de l'enseignement technique ; aux cheffes et chefs d'établissement ; aux directrices et directeurs d'école supérieure du professorat et de l'éducation

La 29e journée mondiale de lutte contre le sida qui se tiendra le jeudi 1er décembre 2016 s'inscrit dans la stratégie mondiale de l'Onusida 2016-2021 qui a pour objectif d'accélérer la riposte pour mettre fin à l'épidémie de sida en tant que menace pour la santé publique d'ici à 2030, en permettant à tous de vivre en bonne santé et en veillant à promouvoir le bien-être de tous à tout âge.

L'école a, dans le cadre de ses missions éducatives, un rôle essentiel auprès des élèves dans la promotion de la santé et le développement de comportements responsables vis-à-vis d'eux-mêmes et d'autrui. À cet effet, elle met en œuvre, tout particulièrement au collège et au lycée, des actions d'information et de prévention sur le VIH-sida et les infections sexuellement transmissibles (IST) permettant de promouvoir le dépistage précoce, d'informer sur l'accès au système de soins mais aussi de lutter contre la stigmatisation et la discrimination.

Ces actions doivent prendre appui tant sur les enseignements, les séances d'éducation à la sexualité que sur toute activité éducative complémentaire de l'action pédagogique. Elles s'inscrivent dans le cadre du parcours éducatif de santé, défini par la circulaire n° 2016-008 du 28 janvier 2016, qui précise les axes de promotion de la santé.

Le comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté des établissements (CESC), instance de concertation et de pilotage, définit, à partir du diagnostic territorial, le programme d'éducation à la santé, à la sexualité et de prévention des comportements à risques. Il développe aussi les partenariats institutionnels et associatifs. Les comités académiques et départementaux d'éducation à la santé et à la citoyenneté, dans le cadre de la circulaire n° 2016-114 du 10 août 2016, accompagnent cette démarche, en s'insérant dans les grands axes de la politique éducative de santé, par l'impulsion d'une synergie des acteurs.

La promotion de la santé est l'affaire de tous. Chacun doit y contribuer, au quotidien, au sein d'un projet éducatif global et ainsi mettre en œuvre en direction des élèves des actions coordonnées et inscrites dans la durée. C'est pourquoi, j'invite l'ensemble de la communauté éducative à organiser, tout au long de l'année mais aussi tout particulièrement lors de ce 1er décembre, temps fort de la prévention, des activités qui permettront de sensibiliser les élèves à la maladie, de favoriser leur prise de conscience, et de les amener à réfléchir et débattre sur cette thématique.

Le conseil de vie collégienne ou le conseil des délégués pour la vie lycéenne sont associés à la mise en œuvre de ces actions.

En outre, dans chaque lycée un espace d'affichage dédié doit préciser les horaires d'ouverture de l'infirmerie, les numéros verts utiles, les coordonnées des structures locales d'information et de conseil ainsi que des centres gratuits d'information, dépistage et diagnostic (CeGIDD). L'accessibilité aux moyens de prévention doit être développée (infirmerie et/ou distributeurs de préservatifs).

Comme chaque année, nos partenaires se mobilisent à nos côtés. Santé Publique France et Sidaction proposent des ressources pédagogiques pour les équipes éducatives :

- « Le livre des infections sexuellement transmissibles », édité par l'agence nationale de santé publique, fait le point sur les principales IST dont le VIH-sida ;

- « Questions d'ados », brochure éditée par Santé Publique France aborde plusieurs thématiques qui sont au cœur des préoccupations des adolescents, telles que la sexualité, les IST et le VIH-sida ;

- le support de prévention multimédia « VIH Pocket Films 2015-2016 » édité et diffusé par Sidaction permet d'ouvrir le débat sur la vie amoureuse et la prise de risques. Sur la base des films réalisés dans le cadre de la 3e édition du concours VIH-Pocket films, un outil pédagogique (DVD et fiches d'activités pédagogiques) a été réalisé. L'ensemble de ces documents est téléchargeable sur le site de Sidaction.

Enfin, le portail relatif à la prévention du sida, créé par France TV éducation, propose des vidéos pour informer, accompagner et conseiller, à destination des élèves et des personnels : <http://education.francetv.fr/site-thematique/tout-sur-le-sida-o29496>

L'ensemble de ce dispositif s'inscrit dans une stratégie nationale de santé sexuelle qui va succéder prochainement au plan national de lutte contre le VIH-sida et les IST 2010-2014. Coordonnée par le ministère des affaires sociales et de la santé, elle a pour objectif de tendre vers une approche globale de la santé sexuelle et reproductive permettant d'assurer un état de bien-être physique, émotionnel, mental et social lié à la sexualité de la naissance à la vieillesse pour l'ensemble de la population.

Je vous remercie pour votre contribution et votre engagement.

Pour la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche
et par délégation,
La directrice générale de l'enseignement scolaire,
Florence Robine